

[Texte]

and establish themselves in the difficult markets, particularly in the Third World. This requires patience, perseverance, expenditure of time and money, and considerable risk in order to build up the type of long-term relationships that are required.

These few companies—and there are very few that are involved in these difficult markets—have often found themselves overnight in grave difficulties because of economic sanctions that have been introduced, sometimes rapidly, often unilaterally, often perhaps by Canada working with another group of countries. The result generally has been lost exports, lost position in the market, often a disadvantageous position vis-à-vis their competitors, and ultimately of course lost jobs here in Canada, often in promising sectors in the high technology area, transportation, power generation, telecommunications, etc.

So it's clear my members are very concerned with respect to government policy in the area of economic sanctions. That being said, we understand in reading the bill very carefully that it is not concerned in effect with whether or not Canada should be more active in using economic sanctions as a diplomatic political or security tool. Rather, it is concerned with what sort of processes, consultations and procedures should be carried through within a legislative framework.

In that sense, we have to welcome many parts of the bill that deal with such aspects as full consultation with all Canadian interests affected and some question of compensation for those Canadian companies and workers who've been affected by measures we've taken. Also—and I can't stress this strongly enough—it may inhibit in some way our moving unilaterally on the matter of economic sanctions rather than in the United Nations' framework, which indeed has been, as we understand it, a bipartisan pillar of our foreign policy in terms of supporting the UN and working through that organization.

More and more we seem to be exercising special economic measures outside the UN framework with other ad hoc groups or other groupings of nations. Very often those groupings do not include our major competitors. Therefore, when Canada does move, not only does it disadvantage us in an absolute way but it also certainly disadvantages us vis-à-vis our competitors, particularly those in the other G-7 major industrialized countries.

I won't go into the South Africa question, but, Mr. Chairman, your committee members will be aware that the association has been most concerned that we are far behind our other G-7 competitors in removing economic sanctions in South Africa, and this delay is costing us considerable jobs and lost export opportunities.

[Traduction]

collaboration avec les gouvernements et se font une place sur des marchés difficiles d'accès, notamment au Tiers-monde. Cela exige de la patience, de la persévérance, des dépenses de temps et d'argent et des risques considérables en vue de bâtir les rapports à long terme nécessaires à ce genre d'activité.

Ces quelques sociétés—et elles sont effectivement très rares sur ces marchés difficiles d'accès—se sont souvent trouvées, du jour au lendemain, en sérieuse difficulté en raison de sanctions économiques imposées, parfois soudainement, souvent unilatéralement, souvent aussi par le Canada en concertation avec un autre groupe de pays. Il s'en est généralement suivi pour ces entreprises la perte de certaines exportations et le déclassement sur certains marchés, ce qui les a souvent désavantagées par rapport à leurs concurrents. Ces décisions ont évidemment fini par entraîner des suppressions d'emplois dans notre pays, souvent dans des secteurs prometteurs de la technologie de pointe, des transports, de la production d'énergie, des télécommunications, etc.

Vous comprendrez sans difficulté que les membres de notre association sont vivement préoccupés par la politique gouvernementale en matière de sanctions économiques. Cela dit, après avoir lu attentivement le projet de loi, nous comprenons qu'il ne porte pas sur la question de savoir si le Canada doit ou non recourir plus activement aux sanctions économiques en tant que moyen diplomatique, politique ou en matière de sécurité. En fait, ce texte prévoit les méthodes, consultations et mécanismes à appliquer dans un cadre juridique.

À cet égard, nous appuyons sans réserve bon nombre des dispositions du projet de loi portant sur des questions comme la tenue de consultations exhaustives avec tous les groupes d'intérêts canadiens concernés et, une forme de dédommagement pour les entreprises et travailleurs canadiens touchés par les mesures prises par le gouvernement. En outre—et je ne saurais trop insister sur ce point—le projet de loi pourra, d'une certaine façon, empêcher le gouvernement de prendre des sanctions économiques unilatéralement plutôt que dans le contexte de l'ONU, ce qui constitue, à notre avis, l'un des piliers de notre politique étrangère, quel que soit le parti, à savoir le soutien de l'ONU et la collaboration avec l'Organisation.

Il semble que nous prenions de plus en plus de mesures économiques spéciales en dehors du cadre des Nations Unies et de concert avec d'autres groupes spéciaux ou groupes de pays. Bien souvent, nos principaux concurrents ne font pas partie de ces groupes. En conséquence, lorsque le Canada prend des mesures, non seulement nous sommes désavantagés de façon absolue, mais nous le sommes également par rapport à nos concurrents, et surtout ceux des autres grands pays industrialisés membres du G-7.

• 1545

Je n'ai pas l'intention de parler de l'Afrique du Sud, monsieur le président, mais les membres du Comité savent sans doute que l'Association s'inquiète vivement que, pour la levée des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, le Canada notre pays est très en retard sur nos concurrents du G-7. Ce retard nous coûte très cher, en perte d'emplois et de débouchés pour l'exportation.